

Mode éthique : Les bonnes résolutions d'Article 23

Après vous avoir fait briller en 2007, Article 23 vous souhaite une bonne année et aborde 2008 sous le signe du glam chic... Trois vœux...pas plus... en ce début d'année que le Génie de la mode éthique se devra d'exaucer pour qu'Article 23 continue son ascension au cœur des tendances.

Résolution n°1

***Répandre le chic éthique
dans l'univers de la mode***

Pour cela, retrouvez la marque lors du Salon du Prêt-à Porter du 24 au 27 janvier 2008 à Paris Porte de Versailles, au sein de l'univers So Ethic (Stand C357) ...

**PRÊT à
PORTER
PARIS®**

Résolution n°2

***Imposer son style au
glamour incontesté***



Article 23 arrive en boutique avec sa collection printemps-été 2008 dès la mi-février, où le rouge et gris perle charment le duo noir et blanc dans un jeu de détails et matières dont la marque a le secret...

Résolution n°3
***Parcourir l'Europe à
la quête de
nouveaux horizons***

C'est à l'occasion du salon Estethica durant la cultissime LondonFashion Week qu'Article 23 en profite pour dévoiler sa collection automne-hiver 2008/2009 sur le thème de « Marlène Dietrich », avec un duo de couleurs très chaudes ...



Article 23 est une marque de mode lancée par la Compagnie du Commerce Equitable. 100% coton bio équitable labellisé Max Havelaar, elle est dessinée par Adam Love et Naia Rico et fabriquée en Inde selon les règles du commerce équitable.

« *Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine* »

Article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

Contact presse : Guillaume Guitton – 01 55 87 55 34 – presse@article-23.com

Contact commercial : Sophie Béranger - 01 55 84 45 40 – info@article-23.com